

Sursis pour le Centre intercantonal sur les croyances

Un nouveau débat aura lieu au Grand Conseil sur la survie de cette institution d'information sur les mouvements religieux.

Le Centre intercantonal d'information sur les croyances (CIC) basé à Genève n'est peut-être pas encore mort. Une discussion sur sa survie aura lieu au Grand Conseil, probablement lors de la prochaine session les 24 et 25 janvier.

Pour rappel, ce centre a été créé en 2002 à la suite des massacres de l'Ordre du temple solaire. En 2007, il a répondu à plus de 400 demandes d'information du public et de professionnels sur des mouvements religieux.

Lors de la discussion sur le budget cantonal le 14 décembre, les radicaux ont accepté avec l'UDC, les autres partis de droite et une partie des Verts de couper les vivres. Aujourd'hui, ils reconnaissent leur erreur. «Nous avons été obnubilés par notre volonté de faire passer le budget», précise Hugues

Hiltbold, leur président. Les radicaux n'ont pas senti le vent venir lorsque l'UDC Eric Bertinat a proposé de couper les 200 000 francs annuels. «D'autant que le Conseil d'Etat n'a rien dit pour défendre l'institution», regrette Hugues Hiltbold. Pour se rattraper, le PRD veut un nouveau débat.

Alberto Velasco, le député socialiste, qui a vainement tenté de maintenir la ligne budgétaire, compte déposer une résolution demandant au Grand Conseil de rétablir les subsides. Selon lui, l'argument de l'UDC Eric Bertinat affirmant que ce centre était un doublon de l'Observatoire des religions en Suisse basé à Lausanne est sans fondement.

Autre piste, l'augmentation de la participation des autres partenaires, Vaud, le Valais et le Tessin (60 000 francs actuellement). Une réunion du conseil de fondation du CIC devait se tenir hier soir pour évaluer le soutien de ces cantons.

Jean-Yves Cléménzo

T. de G., 8.01.08, p.27